

# Le Barreau de BAYONNE

EN DIRECT DU BARREAU DE BAYONNE



*Interview de Joëlle Assie-Berasategui, Bâtonnier du Barreau de Bayonne. Née en 1955, elle a pris ses fonctions de Bâtonnier le 1<sup>er</sup> janvier 2007, après des études à Toulouse, un passage à l'IEJ et en institut de criminologie, elle prête serment en 1981. Installée à Bayonne depuis 1984, Me Assie-Berasategui a rapidement investi le Conseil de l'Ordre. Rencontre avec une femme engagée.*

## **Pouvez-vous nous présenter votre Barreau ?**

Le Barreau de Bayonne comprend plus de 200 avocats, ce qui en fait un barreau de taille moyenne. Notre barreau a su rester à dimension humaine. Nous arrivons à pratiquement tous nous connaître. Nous constatons aussi une réelle « parité » entre les hommes et les femmes, le taux de féminisation avoisinant les 50 %. C'est aussi un barreau jeune et dynamique qui a su se mobiliser pendant la bataille contre la carte judiciaire et obtenir pour le tribunal de grande instance de Bayonne, un pôle de l'instruction. Nous avons travaillé en pluridisciplinarité pour apporter nos contributions aux chefs de cour. Notre singularité réside aussi notamment dans notre jumelage avec le barreau de San Sebastian avec lequel un GIE a été créé depuis 2000, dénommé IURISMUGA, ainsi qu'avec le barreau de Bedford au Québec depuis 2004.

## **Quelles manifestations sont organisées au sein de votre Barreau ?**

Je souhaitais que notre barreau

puisse bénéficier, notamment, d'une vraie ouverture sur l'Etranger, et principalement l'Espagne avec laquelle nous sommes frontaliers. Des journées communes ont donc été régulièrement organisées avec les magistrats et confrères du barreau de San Sebastian. Cela nous apporte des relations transfrontalières de qualité, notamment en terme de formation. Cela est très enrichissant et nous donne un schéma comparatif permanent qui est extrêmement intéressant. Par exemple, nous examinons le Pacs côté français en faisant un parallèle avec ce qui existe côté espagnol, avec la réforme du divorce, en matière pénale, etc... C'est ainsi qu'il existe au Palais de Justice de San Sebastian un juge des violences conjugales, ce qui n'existe malheureusement pas chez nous.

## **Comment viviez-vous ce bâtonnat qui se termine en janvier ?**

C'est une expérience très enrichissante, même si elle est un peu chronophage. Face à l'ampleur du travail de Bâtonnier et aux diverses sollicitations, je suis désormais à mi-

temps à mon cabinet. Mais je ne regrette rien !

## **Qu'avez-vous réussi à mettre en place ?**

J'ai, avec l'aide de mes confrères, pu mettre en place le site internet du barreau, nous avons valorisé la matière pénale, notamment, via un colloque organisé récemment sur le thème « Justice et psychiatrie » avec Messieurs les Bâtonniers Frank Natali et Gérard Christol, parmi les intervenants. Enfin, j'ai mis l'accent sur une formation, qui j'espère est devenue de qualité, au regard de la structuration du barreau : équipe pénale, équipe droit des étrangers, équipe droit des mineurs, équipe droit des victimes : interventions par le CDAD, consultations à la CCI, etc. Nous avons bousculé les frontières, en favorisant les cours de langue : basque, espagnol et anglais. Nous avons signé et mis en œuvre la convention « nouvelles technologies » avec le tribunal de grande instance de Bayonne. Nous avons mis en place nombre de chantiers qui, j'espère, perdureront ●